

PILOTER LA MISE EN CONFORMITE DES MODALITES DE TRAITEMENT ET DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES EN TPE/PME

En résumé

Vous êtes à la recherche d'une formation certifiante pour devenir DPO (Délégué à la Protection des Données)? Ne cherchez plus! Notre formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer cette fonction en forte évolution depuis l'entrée en vigueur du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) en 2018. Avec notre formation, vous serez en mesure d'accompagner votre entreprise à la conformité au RGPD, de répondre aux demandes d'exercice de droits des personnes et de réduire les risques de contentieux. Ne laissez pas passer cette opportunité de vous former à un métier en forte demande et rejoignez-nous dès maintenant!

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation à la conformité RGPD.](#)

Objectifs

Objectif global :

Intégrer les enjeux et outils de la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et en assurer le pilotage dans son entreprise.

Objectifs opérationnels :

- Identifier les obligations évolutives de l'entreprise en matière de traitement et de protection des données personnelles
- Analyser la problématique spécifique à l'entreprise en matière de traitement et de protection des données personnelles
- Exposer la démarche de mise en conformité de la gouvernance des données à l'ensemble du personnel de l'entreprise,
- Etablir la cartographie des traitements des données personnelles opérés par l'entreprise et ses sous-traitants
- Définir les actions de mise en conformité des traitements de données personnelles à mettre en œuvre au sein de l'entreprise
- Déterminer l'opportunité ou le besoin de réaliser des études d'impact relatives à la protection des données personnelles
- Mettre en application les procédures de traitement des données personnelles au sein de l'entreprise
- Construire un programme de maintien du dispositif de protection des données personnelles
- Constituer la documentation technique et organisationnelle relative aux traitements des données personnelles au sein de l'entreprise

Programme

Analyser la problématique spécifique à l'entreprise en matière de traitement et de protection des données personnelles en lien avec l'environnement juridique

- Identifier et interpréter les lois qui régissent les obligations en matière de traitement et de protection des données personnelles
- Identifier les enjeux liés à la protection de données dans son entreprise
- Analyser la problématique

Préparer le projet de mise en conformité des activités de traitement des données personnelles de la TPE/PME

- Déterminer la démarche à initier pour mettre
- Choisir une méthodologie de projet adaptée
- Préparer la mise en conformité
- Communiquer sur le projet de mise en conformité auprès du personnel
- Cartographier les traitements de données
- Réaliser le registre des traitements
- Collecter l'information nécessaire à la cartographie auprès des sous-traitants

Oui

Code RNCP / RS

RS5569

Référence

NC

- Définir les actions de mise en conformité à réaliser
- Les procédures de traitement des données à appliquer
- Le choix de la documentation technique et organisationnelle du dispositif de traitement des données à destination de la CNIL et des collaborateurs internes

Assurer le maintien du dispositif de protection des données personnelles de l'entreprise

- Le programme de maintien du dispositif de protection des données
- Evaluer les procédures et modalités de traitement particulières des données à caractère sensible
- Appliquer le plan de communication défini dans le projet



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Moyens techniques

Salles de formation équipées de postes informatiques -logiciels à jour.

Les formations en FOAD se font via une système de visio-conférence dédié (TEAMS Pédagogique)

Assistance technique assurée par un contact identifié en début de session.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Formateurs Professionnels Expert RGPD



Évaluation

Grille de fin de stage

Certification RGPD – Réseau Initiative Data Compétences – CCI France